

Appel à contributions

Communs et Développement

Revue Tiers-Monde / Revue internationale des études du développement - N°232

- COORDINATION DU NUMÉRO :
- Tamatoa Bambridge, Centre de recherches insulaires et Observatoire de l'environnement (tamatoa.bambridge@criobe.pf)
- Stéphanie Leyronas, Agence française de développement (leyronass@afd.fr)

Contexte et questions de recherche

Les discours sur le développement n'ont cessé de se reconfigurer depuis les années 1950, autour des trois piliers qui fondent l'aide au développement : le pilier éthico-compassionnel, le pilier géostratégique et le pilier économique (Severino, 2001). Dans cette architecture, les institutions de l'aide internationale ont construit leurs discours autour de la notion de « bonne gouvernance » qui désigne un outillage qui vise à une gestion des ressources rares orientée vers l'intérêt de l'ensemble de la collectivité. Elle est à l'origine associée à la qualité d'exécution des fonctions régaliennes de l'État et à la capacité de ce dernier à dynamiser l'économie, la stabiliser et redistribuer les ressources de façon à atténuer les inégalités de revenus. Cette notion s'inscrit ensuite dans le retournement idéologique des années 1980 qui marque l'avènement de stratégies libérales de développement et qui fonde le consensus de Washington. La « bonne gouvernance » fait alors référence aux actes gestionnaires de l'État qui contribuent à mettre en place un environnement favorable aux mécanismes de marché (Banque mondiale, 1989). Au début des années 2000, le rôle de l'État est élargi et la « bonne gouvernance » renvoie alors à sa capacité à ériger des institutions efficaces qui permettent de concilier la dynamique de croissance, la réduction de la pauvreté et la promotion de l'équité avec l'utilisation et la préservation durable des ressources naturelles (Banque mondiale, 1997). Elle repose sur une multiplicité d'acteurs, que l'adoption récente des Objectifs du développement durable (ODD) par les Nations unies est venue confirmer. Cette nouvelle posture incite les institutions et les acteurs sociaux à dépasser à la fois les dogmatismes néolibéraux et les impasses du tout-État. Le concept des « *Commons* » développé par Elinor Ostrom dès 1990 vient bouleverser et enrichir cet écosystème notionnel.

Souhaitant interroger ces évolutions et reconfigurations des discours sur le développement en lien avec les communs, l'Agence française de développement (AFD), en partenariat avec la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) organisent à Paris, les 1^{er} et 2 décembre 2016, une conférence « Communs et Développement ».

Objectifs du numéro

L'objectif de ce numéro est de poursuivre une réflexion critique de la notion de commun à partir de trois approches différentes. Il s'agit, en premier lieu, d'éclairer la nature des liens entre communs et dynamiques de développement, dans un contexte où les concepts sur lesquels se sont appuyées les politiques de développement nécessitent d'être renouvelés. Le second objectif est de mettre à l'épreuve des faits ce renouvellement conceptuel en présentant des études de cas pratiques qui permettent d'analyser et critiquer les réalités que revêt cette notion. Enfin, il s'agit de proposer et/ou discuter les approches méthodologiques qui seraient propres à l'étude des communs dans le contexte contemporain afin de tenter d'élaborer une grille d'analyse renouvelée des actions d'aide publique au développement.

Perspectives théoriques

La question des communs est ancienne, mais a connu un important essor médiatique depuis 1990 et l'attribution du prix Nobel d'économie à Elinor Ostrom, qui a consacré le renversement de la théorie fondée sur la « tragédie des biens communs » (Hardin, 1968). Ostrom démontre notamment, par des cas d'étude empiriques, que la gestion commune des ressources naturelles [*common pool resources*] par les communautés locales est un moyen efficace pour préserver durablement ces ressources (Ostrom, 2010). Les communs apparaissent donc, pour bon nombre d'institutions mobilisées dans l'aide au développement, comme une solution alternative ou complémentaire à celles apportées par le marché et l'État, pouvant permettre l'exploitation à long terme et renouvelable des ressources.

Ainsi, depuis vingt ans, le concept de commun a largement été mobilisé pour étudier de nouvelles réalités, à l'image des « communs informationnels » (Coriat, 2015), et est appliqué à un vaste ensemble d'enjeux locaux – l'eau (Leyronas *et al.*, 2016), les ressources marines (Bambridge, 2016) ou foncières (Karsenty et Le Roy, 2016) – comme à des enjeux universels – la biodiversité, l'écosystème (Kahui et Richards, 2014), la santé, l'atmosphère, la finance internationale, la sécurité ou encore les pollutions marines (Ta-Kang Liu *et al.*, 2014).

La multiplicité des constructions théoriques, des cadres méthodologiques et des grilles d'analyses participent d'un nouveau paradigme des connaissances sur les relations entre les modes de gestion des ressources, des territoires et des espaces, selon des temporalités distinctes, tout en relativisant ou en précisant la place de l'État et du marché. C'est ce que ce numéro se propose de mieux cerner et comprendre.

Cette profusion n'est pas seulement thématique, elle est aussi disciplinaire – et, de plus en plus, interdisciplinaire (Kanbur et Riles, 2008). Si les sciences politiques et économiques sont généralement convoquées, les points théoriques approfondis sont divers : la rationalité de l'acteur individuel (Ostrom, 1998 ; Laurent, 2012), la gouvernance, les normes civiles et communautaires, les systèmes de pensées, etc. Des disciplines comme les sciences de l'information et de la communication, la linguistique, la géographie, l'anthropologie, le droit ou l'histoire ont ainsi participé à ce vaste mouvement de construction des connaissances empiriques et théoriques.

Échelles et temporalités

Les propositions de textes peuvent s'inscrire dans un vaste ensemble de problématiques, selon des perspectives interdisciplinaires variées et des choix méthodologiques divers. Les études portant sur des pays en développement et émergents sont privilégiées.

Le choix de l'échelle des cas d'étude est laissé à l'appréciation des auteur-e-s : les relations entre les processus de changements endogènes et les effets de la mondialisation, les terrains transnationaux comme internationaux, ont tous leur place dans ce numéro. L'analyse d'espaces géographiques, géopolitiques et des temporalités qui guident les rationalités des acteurs, est encouragée afin de discuter les enjeux que soulèvent le développement ou la reconnaissance des communs dans le monde.

L'attention portée à la complexité des espaces imbriqués et à la compréhension des communs dans des contextes de pluri-acteurs ou multi-usages est vivement encouragée. Les textes devront à cet égard démontrer un réel effort de théorisation des situations rencontrées.

Axes thématiques

Quatre axes thématiques sont proposés aux contributeurs et contributrices.

Temporalités et échelles en jeu dans les relations entre les communs et le développement des pays du Sud

Les communs renvoient à une conception d'auto-administration des acteurs locaux, pouvant soulever dans certains cas des enjeux politiques et socio-économiques de souveraineté. L'imbrication des échelles entre les espaces interrégionaux, étatiques et locaux peut, à cet égard, être un élément déterminant de la compréhension des processus à l'œuvre et un facteur important de la réussite ou de l'échec des expériences autour des communs. Cette imbrication peut faire apparaître des temporalités variées, parfois contradictoires, qu'il est important de saisir.

Des communs géopolitiquement situés

Les études de cas analysées par Ostrom (2010), parmi d'autres, permettent de souligner les différences dans la distribution des obligations, des droits et des normes de décision parmi les acteurs et entre les territoires. La compréhension des modèles sociojuridiques dans lesquels les communs s'inscrivent est utile pour saisir des réalités telles que la distribution asymétrique du pouvoir, des ressources symboliques et socio-économiques. À cet égard, on peut s'interroger sur les nouveaux modèles juridiques sous-jacents (qualification et reconnaissance de la communauté, mode d'appropriation, processus de décision, institutionnalisation et conditions d'application). Cette distribution différenciée de droits amène à réinterroger la représentativité et la légitimité des acteurs, à saisir les effets d'exclusion et permet d'appréhender les cas d'échec, de dislocation ou de perte d'influence de ces formes collectives d'organisation.

Les processus de changements endogènes dans le contexte de la mondialisation

L'analyse des interactions entre les communs, le marché et l'État est essentielle pour comprendre le fonctionnement des communs et les modèles économiques qui garantissent leur soutenabilité. Quels rôles les pouvoirs publics (centralisés, déconcentrés et décentralisés), la société civile et le secteur privé jouent-ils dans l'émergence, l'évolution et le fonctionnement des communs ? Quels sont les modèles économiques sous-jacents des communs ? Dans le cas de communs multiterritorialisés (filiales, territoires ruraux, zones interfaces rural/urbain, etc.), quels sont les liens entre les praxis locales et les règles mises en place dans une logique de verticalité ? Quels sont les enjeux spécifiques liés aux communs de type services en réseaux (capacités techniques, capacités financières, objectifs d'accès, etc.) ?

Renouveler les approches méthodologiques

Parmi les thèmes suggérés, une attention particulière doit être portée aux approches méthodologiques qui permettent de penser les liens entre les communs et les politiques de développement. Les approches méthodologiques qui portent une vision dynamique et multicritères incluant l'équité et la soutenabilité sont intéressantes. Celles qui incorporent la solidarité entre les acteurs, les capacités d'agir [*agency*] collective, une évaluation des coûts de transaction et les valeurs autour d'un bien-être partagé (Diaw, 1998 ; Brondizio *et al.*, 2009) peuvent être privilégiées.

Consignes aux auteur·e·s

Les articles proposés devront être originaux. Ils pourront porter sur tout type de communs : fonciers, ressources naturelles, services en réseaux, informationnels, multiterritorialisés, globaux... Des monographies pourront être proposées sous réserve qu'elles permettent de monter en généralité ou présentent un caractère répliquable : les exemples des pays en développement et émergents seront privilégiés. Les partenariats avec des centres de recherche des Suds seront appréciés.

Les propositions d'articles (4 500 signes espaces compris) sont à envoyer avant le 14 novembre 2016 à la responsable éditorial de la *Revue Tiers Monde / Revue internationale des études du développement* (tiermond@univ-paris1.fr), ainsi qu'au coordinateur et à la coordinatrice du numéro. Elles peuvent être soumises en français ou en anglais. Elles comporteront le titre de l'article, la question de recherche, la méthodologie, le cadre théorique, le terrain étudié (le cas échéant) et les principaux résultats. Elles devront également inclure les noms et prénoms des auteur·e·s, leur statut et leurs rattachements institutionnels, ainsi que l'e-mail de l'auteur·e de référence.

Les propositions d'articles pourront avoir été présentées en tant que communications pour la 12^e Conférence internationale de l'AFD sur le développement, organisée les 1^{er} et 2 décembre 2016 à Paris sur le thème « Communs et développement ». Si la communication a été présélectionnée dans le cadre du processus spécifique de la conférence, les auteur·e·s sont autorisé·e·s à soumettre directement à la responsable éditorial de la revue l'article de 25 000 signes environ demandé par les organisateurs et organisatrices de la conférence.

Les propositions retenues seront notifiées aux auteur·e·s fin novembre 2016 par le coordinateur, la coordinatrice et la rédaction de la revue.

Pour les propositions acceptées, les articles complets devront être remis avant le 13 février 2017 (40 000, espaces compris et notes incluses). Ils feront alors l'objet d'une double lecture de référés anonymes sélectionnés par la revue et pouvant donner lieu à des demandes de corrections, voire au refus de l'article.

Jalons bibliographiques

Banque mondiale, 1989, *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Étude de prospective à long terme*, Washington.

Banque mondiale, 1997, « Rapport sur le développement dans le monde. L'État dans un monde en mutation », Washington.

Bambridge T., 2016, « The law of rahui in the Society Islands », *rahui*, vol. 38, n° 2, p. 119.

- Brondizio E., Ostrom E., Young O. R., 2009, « Connectivity and the Governance of Multilevel Social-Ecological Systems : The Role of Social Capital », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 34, p. 253 -278.
- Cordonnier L., 2012, « Éclairages sur la notion de biens communs », <http://base.socioeco.org/docs/laurent-bc-v2.pdf>.
- Coriat B., 2015, *Le Retour des communs et la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Diaw M. C., 1998, « From Sea to Forest. An Epistemology of Otherness and Institutional Resilience in Non-Conventional Economic Systems », conference paper, *Crossing Boundaries, the Seventh Biennial Conference of the International Association for the Study of Common Property Vancouver*, British Columbia.
- Hardin G., 1968, « The Tragedy of Commons », *Science*, vol. 162, n° 3859, p. 1243.
- Kahui V., Richards A. C., 2014, « Lessons from Resource Management by Indigenous Maori in New Zealand : Governing the Ecosystems as a Commons », *Ecological Economics*, vol. 102, p. 1-7.
- Kanbur R., Riles A., 2008, « Commentary 6 : And Never the Twain Shall Meet? An Exchange on the Strengths and Weaknesses of Anthropology and Economics in Analyzing the Commons », in Bardhan P., Ray I. (dir.), *The Contested Commons : Conversations Between Economists and Anthropologists*, Malden/Oxford, Blackwell Publishing.
- Karsenty A., Le Roy E., 2016, *La Sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala.
- Leyronas S., Maurel F., Rojat D., Giraud G., 2016, « Toward an Analytical Framework for the Governance of Natural Resources : The Case of Groundwater », *Papiers de recherche AFD*, n° 2016-24, Mai.
- Ostrom E., 1990, *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Actions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ostrom E., 1998, « A behavioral approach to the rational choice theory of collective action : Presidential address, American Political Science Association, 1997 », *American political science review*, vol. 92, n° 1, p. 1-22.
- Severino J. M., 2001, « Refonder l'aide au développement au XXI^e siècle », *Critique internationale*, n° 10, p. 75-99. DOI 10.3917/cii.010.0075.